

## ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 MARS 2014

Interpellation introduite par Monsieur Abdellah Achaoui, Conseiller communal, relative aux problèmes de mobilité et commerciaux sur la chaussée de Gand et ses alentours.

---

#### **M. Achaoui :**

Mesdames, Messieurs, comme vous le savez certainement, notre Commune connaît actuellement de sérieux problèmes de mobilité et ce, à cause de certains travaux en cours. Les conséquences sur le plan commercial sont tout simplement alarmantes et désastreuses. En effet, les interpellations des commerçants de la chaussée de Gand et de la Place communale ne cessent pas. Une lettre ouverte a d'ailleurs fait l'objet d'un courrier envoyé aux membres du Collège des Bourgmestre et Echevins. Il s'agit d'un courrier dans lequel les commerçants manifestaient leur inquiétude et portaient à votre connaissance les plaintes généralisées grandissantes auxquelles s'ajoutent les mécontentements manifestes des clients. Les réclamations sont de diverses natures et les conséquences sont dramatiques pour nos commerçants.

Concernant la mobilité et sa problématique, suite aux travaux d'aménagement en cours de la Place communale, la situation s'est fortement dégradée et pénalise considérablement le tissu économique dans son ensemble. Pourquoi ? Il y a l'absence d'emplacements de parking alternatifs suffisants et ce, malgré les promesses faites lors des réunions préliminaires de chantier, la signalisation inexistante et ce, à des endroits stratégiques de la chaussée de Gand pour indiquer clairement les emplacements disponibles, quand il y en a.

Il faut relever également la saturation des emplacements des rues avoisinantes qui ne peuvent absorber le trafic comme il faut déplorer la perte de la clientèle qui renonce à faire ses courses après avoir circulé un temps considérable en vue de trouver un emplacement libre, et l'intransigeance journalière d'une Police aguerrie à verbaliser.

Le deuxième point qui est également important a trait au facteur de la dynamique économique : absence de pro-activité et de volonté politique pour pallier la dégradation économique, manque de concertation et d'implication de l'Echevinat en charge du commerce, plan d'action inexistant, commerçants voués à eux-mêmes, manque ou très peu de communication, sentiment de malaise et de pression inconfortable.

Devant ce constat alarmant et l'inquiétude grandissante, il y a lieu de réagir urgemment, sous peine de voir notre belle artère commerciale disparaître à jamais. Je vous rappelle que l'association des commerçants a mené tant bien que mal des actions afin de promouvoir la chaussée de Gand et ses commerces. En effet des actions ont été menées pour attirer davantage de clients et, surtout, une clientèle nouvelle au-delà des frontières de la

Commune de Molenbeek. Pour les raisons évoquées, nous constatons actuellement un glissement vers d'autres artères commerciales des Communes avoisinantes.

Alors, mes questions sont très simples et demandent des réponses concrètes, car il s'agit d'un problème en effet très concret. Comment comptez-vous remédier au plus vite au problème du parking - ça a déjà été évoqué, mais les réponses restent insuffisantes - et comment comptez-vous gérer la nouvelle problématique du trafic infernal ? Pourriez-vous nous communiquer clairement votre plan d'action pour redynamiser le secteur économique ? Quelles sont vos actions concrètes, compte tenu de l'ampleur du sujet et de l'importance de la dynamique commerciale dans la vie de notre Commune, des recettes communales importantes, voire des taxes ? Quelle est votre ambition et volonté politique dans la reconsidération budgétaire pour 2014 ? Et enfin, comment expliquez-vous l'incohérence budgétaire qui se traduit au niveau des chiffres des années 2013 et 2014, dépenses par rapport aux recettes et ce, tant au niveau budget ordinaire qu'extraordinaire ? En effet, on constate que les dépenses prévues pour 2014 sont de l'ordre de 89.000 euros, et les recettes ? (Evidemment il y a les droits de passage qui sont importants). Donc, on se pose quand même pas mal de questions par rapport à cette cohérence budgétaire, par rapport à une ambition politique, compte tenu du fait que l'économie et le commerce sont très importants pour notre Commune.

Merci Monsieur le Président.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Achaoui.

Monsieur l'Echevin, vous avez la parole.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Merci Monsieur le Président.

Je vais essayer d'être sympa aujourd'hui, parce que c'est une interpellation qui a été introduite, il y a belle lurette, suite à ma remarque, la dernière fois, relative au fait que le Conseiller Achaoui n'était pas présent pour interpellier. J'avais trouvé cela dommage, dommage surtout de faire travailler les membres de l'Administration. Mais c'est une très bonne chose qu'il ait pu la réintroduire. Ainsi ça permettra, à travers quelques explications,

de clarifier les choses par rapport à ce qui se passe plus particulièrement autour de l'artère commerciale de la chaussée de Gand dans le vieux Molenbeek.

Concernant les deux dernières questions ayant trait à l'aspect budgétaire, Monsieur Achaoui, nous avons longuement débattu de la question à l'occasion de la présentation du budget le mois dernier. Je vais donc me contenter de répondre aujourd'hui à vos trois premières questions et, dans un premier temps, à celle relative à la problématique du parking. Effectivement, nous avons tous pu le constater, suite aux travaux qui se déroulent sur la Place communale, il y a un problème de congestion de certaines artères dans le Vieux Molenbeek. Il faut rappeler quand même que ces travaux qui ont été décidés en 2010 ont pour objectif de finaliser une place qui sera une place remarquable, une place partagée où il y aura une circulation limitée. Et c'est un choix politique fait sous l'ancienne législature que nous assumons pleinement. Des engagements ont été pris par rapport à des entreprises, par rapport au pouvoir subsidiant. Nous réalisons donc ce qui a été décidé, bien que nous sachions que cela va causer évidemment quelques préjudices aux commerçants. Des préjudices dans un premier temps, parce qu'il va y avoir une suppression des places de stationnement. Face à ces conséquences de déplacement des places de stationnement, le Collège a décidé d'essayer de trouver des alternatives. Contrairement à ce que vous affirmez, Monsieur Achaoui, il n'y a pas une passivité de la part du Collège mais, au contraire, une pro-activité. Nous avons pour cela travaillé en concertation avec le noyau commercial que vous évoquiez. L'association des commerçants ainsi que des commerçants ont été consultés dans le but d'essayer de trouver ensemble des solutions alternatives. Il est vrai que nous tenons un discours réaliste aux commerçants et que nous ne recourons pas à des formules destinées à contenter tout le monde. Néanmoins nous avons fait plusieurs propositions dont celle qui consiste à trouver des moyens de stationnement par rapport au flux de clients qui viennent tous les jours à Molenbeek. Et contrairement à ce que vous affirmez, nous avons ici des études très sérieuses qui ont été menées par la Région et qui arrivent à la conclusion que le noyau commercial du centre historique de Molenbeek n'est pas en train de déperir. Au contraire, le nombre de clients augmente tous les jours. C'est ainsi l'une des artères les plus importantes de Belgique en termes de taux de fréquentation par rapport à la moyenne nationale. Par rapport au fait que les clients se déplacent, contrairement à ce qu'on croit, en voiture, il faut remarquer que c'est une erreur de le penser, car selon une étude qui a été faite en 2011, il est démontré que la grande majorité, soit près de 75 %, viennent dans le noyau commercial soit à pied, soit en transports en commun. Et c'est important de le rappeler.

Pour pouvoir aider les gens qui viennent en voiture, nous avons identifié deux parkings : le premier que vous connaissez très bien, est celui de la rue Brunfaut. Et pour y accéder, contrairement à ce que vous dites, nous avons mis en place une signalétique provisoire. Provisoire, pourquoi ? Parce qu'il y a un plan qui sera mis en œuvre et qui porte sur une signalétique qui sera mise en place au niveau de l'ensemble de la Commune – mon collègue pourra éventuellement le confirmer. Pour l'instant, nous avons installé une signalétique provisoire et nous avons aussi adressé une demande à la Région, de sorte à pouvoir accéder plus facilement à la rue Fernand Brunfaut. Vous savez que la chaussée de Gand jusqu' au pont sur le canal, c'est un sens unique, et nous avons fait une demande pour

pouvoir utiliser cette partie de l'artère en double sens et accéder ainsi plus facilement à la rue Brunfaut. Ça c'est une mesure concrète que le Collège, en concertation avec les commerçants, a décidé de prendre comme il a demandé aussi de solliciter la participation de gestionnaires de parkings privés. Et pour ce faire, nous avons pris contact avec le parking qui se trouve rue Delaunoy et une signalétique spécifique va être ajoutée à celle indiquant la rue Fernand Brunfaut pour permettre aux commerçants de pouvoir bénéficier d'une clientèle qui pourra, dès lors, stationner ses véhicules rue Delaunoy où se trouve - je le rappelle - un parking avec une centaine d'emplacements. Cela va permettre ainsi de soulager les automobilistes qui viennent faire leurs courses dans le noyau commercial du Molenbeek historique.

Comment gérer la nouvelle problématique du trafic infernal ? Comme vous le savez, il y a un Plan de mobilité que nous mettons en œuvre, même si nous sommes pour l'instant un peu pénalisés par les travaux et il faut attendre la fin pour pouvoir se rendre compte que les différentes mesures que nous avons prises vont pouvoir faciliter la vie des commerçants.

En matière de développement économique - apparemment c'est votre dada - vous soutenez avec force une certaine inactivité de la part de l'Echevin et des services. Et je tiens à vous dire que vous devez vraiment vous rassurer, parce qu'il y a non seulement des gens très compétents au sein de cette Commune – je parle de la Maison communale, du Centre d'Entreprises – mais aussi de tous les acteurs et opérateurs du développement économique avec qui nous travaillons de concert, main dans la main. Et contrairement à ce qu'a dit tout à l'heure le Conseiller Jeff Van Damme qui s'est félicité que l'Echevine de la Jeunesse ait présenté un plan destiné à mettre en place des projets à l'attention des jeunes, le service du Développement économique va venir bien évidemment dans les prochains mois avec un plan de développement économique local par lequel nous allons pouvoir vous exposer toutes les mesures qui vont être prises dans l'objectif de soutenir le développement économique, parce que je fais partie des gens – et le Collège partage la même vision que moi – qui sont convaincus qu'on ne peut développer ni l'emploi, ni la richesse sur un désert économique.

Nous allons donc venir avec des propositions très concrètes pour pouvoir aider les commerçants et les PME de cette Commune. Et cela se fera évidemment en concertation avec la Région et le pouvoir fédéral.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

**M. l'Echevin Gypers :**

Mon collègue a été assez complet. Je voudrais revenir un peu sur l'aspect mobilité. Effectivement, une étude régionale a été menée entre 1999 et 2011 pour analyser le mode de déplacement de la clientèle de quatre noyaux commerciaux bruxellois que sont les noyaux Wayez, Fripiers, Goulot, Louise et Place Dumon. Il s'avère que l'automobile est le mode de déplacement utilisé par seulement moins de 15 % de la clientèle dans les trois premiers noyaux commerciaux et de 40 % dans les quatre. Et dans tous les cas, les modes de déplacement principaux pour s'y rendre, sont les transports en commun et la marche.

Sur le plan évolutif, on passe d'une moyenne de 25 % de déplacements en voiture en 1999 à 16 % en 2011. Les autres modes de déplacement sont en augmentation.

L'étude régionale montre également que les commerçants surévaluent le nombre de leurs clients se déplaçant en voiture et sous-estiment le nombre de leurs clients se déplaçant en transports en commun et à pied. A titre d'exemple, rue Wayez, alors que les commerçants estimaient à 39 % leur clientèle automobiliste, celle-ci ne représente en réalité que 9 %. On peut dès lors comprendre l'inquiétude des commerçants, car elle correspond à l'image qu'ils se font de leur clientèle. En conséquence, il est essentiel d'améliorer avant tout le confort des piétons pour améliorer l'attractivité des commerces, ce qui est l'objectif de l'aménagement de la Place communale.

Il suffit de se rendre rue des Fripiers pour constater que le nombre de piétons, et donc de clients, a fortement augmenté depuis qu'elle est devenue piétonne.

Concernant la clientèle se rendant en voiture qui devrait représenter 15 % de la clientèle, comme pour les autres noyaux commerciaux, le parking Brunfaut est l'alternative au stationnement sur la Place communale. On remarque d'ailleurs une augmentation de sa fréquentation le samedi et le dimanche. Pour les non-Molenbeekois, le stationnement est moins cher qu'en surface, pour une durée supérieure à 3 heures. Concernant la visibilité du parking, des panneaux ont été placés ce mois-ci. A plus long terme, des panneaux indiquant le nombre de places disponibles seront installés dans le cadre d'un plan régional de télégestion des parkings. Ce qu'il faut savoir par rapport au parking Brunfaut, contrairement à ce qu'on croit, c'est qu'il y a constamment entre 40 et 100 places de libres. C'est donc l'endroit vers où les commerçants devraient orienter leurs clients.

**M. le Président :**

Dank u Mijnheer Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

J'ai attentivement entendu les réponses qui ont été formulées. J'ai fortement écouté cette ambition de vouloir développer un certain nombre de choses sur le plan économique. Mais à la lecture des chiffres qui ont été avancés pour 2014, je m'interroge parce que, pour le poste 'dépenses' concernant la rubrique commerce-industrie, rien que pour le poste de fonctionnement, je vois que c'est 56.000 euros, un transfert de 24.000 euros, pour un total de 80.000 euros, ça c'est pour l'année 2014. Donc, expliquez-moi comment avec une telle ambition, avec une redynamisation complète du secteur économique de notre artère commerciale, etc, avec un budget limitatif de 80.000 euros, on veut être ambitieux. Alors je peux comprendre que, au niveau théorique, on puisse formuler un certain nombre de choses, mais restons pragmatiques par rapport aux besoins et par rapport aux moyens qu'on a surtout. Donc je m'interroge, je m'inscris dans cette volonté de vouloir redynamiser ; mais encore une fois, l'élément budgétaire est un outil essentiel. Deuxième point, on a évoqué la question des possibilités de parking rue Delaunoy et autres. Il faut signaler que celui de Delaunoy est sollicité par pas mal d'institutions telles que Bellevue, telles que les mosquées. Il ne faut donc pas se leurrer à cette évocation qui consiste à dire que Delaunoy va être la solution en termes de parking. On évoque des possibilités d'emplacement au niveau Brunfaut, alors une question : comment orienter les gens qui viennent faire leurs courses vers cette solution-là ? Donc, il y a un manque de communication et c'est ce que je déplore aujourd'hui.

Merci Monsieur le Président.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Achaoui.